

Andorre - Séjour Thermalisme

Logement hôtel Delfos 4**** NL

Du 1^{er} au 5, du 08 au 12, du 15 au 19, du 22 au 26 sept.,

Du 29 sept au 03 oct. du 06 au 10, du 13 au 17, du 20 au 24 octobre 2024 – 5 jours / 4 nuits

A partir de 425 € / personne

Base 40 personnes



Jour 1 : VOTRE VILLE / ANDORRE

Rendez-vous des participants et départ par l'autoroute en direction de Nîmes et Montpellier. Arrêt de détente en cours de voyage. Poursuite vers Narbonne. Déjeuner libre. Arrivée en Andorre dans l'après-midi, accueil par notre hôtesse puis installation à votre hôtel situé dans le centre-ville. **Apéritif de bienvenue** puis dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 2 : CALDEA / ESCALDES ENGORDANY / MERITXELL

Petit-déjeuner et départ pour le **centre Caldea**. Détente et relaxation dans ce merveilleux centre pendant trois heures où vous pourrez accéder aux bains et fitness. Vous pourrez vous adonner aux lagunes intérieure et extérieure à 32°C, 34°C : le jacuzzi, les bains indo-romains. Retour à l'hôtel et **déjeuner paëlla**. Après le repas, départ pour une excursion guidée qui vous fera découvrir le **Centre d'Art d'Escaldes-Engordany**, qui abrite une collection de maquettes d'Art Roman d'Andorre, des expositions temporaires, et le musée Viladomat d'art moderne. Puis montée en suivant le Valira d'Orient jusqu'au **Sanctuaire de Méritxell**, visite de l'ensemble historique constitué de l'ancien et du nouveau sanctuaire. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 3 : CALDEA / ANDORRE

Petit-déjeuner et départ pour une **seconde matinée dans Caldea**. Vous pourrez apprécier le bain islandais, le bain Sirocco, les saunas.... Retour à l'hôtel pour le déjeuner. Puis, après-midi libre pour effectuer vos emplettes dans ce paradis du shopping. Retour à l'hôtel. Dîner. Logement.

Jour 4 : CALDEA / SANT JULIA DE LORIA

Petit-déjeuner et départ pour la dernière demi-journée de détente et de relaxation à **Caldea**. Vous pourrez profiter de l'espace d'aqua massage, du hammam, etc.... Retour à votre hôtel pour le déjeuner. Après le repas, départ pour une excursion guidée qui vous fera découvrir Sant Julià de Lòria. Cette paroisse avec ses vieux quartiers, la « plaça del Poble » et son église du célèbre artiste international Marko Ivan Rupnik. Connue comme le Miguel Ange du XXI^{ème} siècle. Puis montée à Juberrri pour la découverte **du jardin contemporain**. A l'issue de cette après-midi, **votre guide vous servira un apéritif**. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 5 : ANDORRE / VOTRE VILLE

Petit-déjeuner et départ en direction de la frontière française. Déjeuner libre en cours de route. Après le déjeuner, retour vers votre localité où l'arrivée est prévue en fin de journée.

LES POINTS FORTS :

Hôtel 4**NL en centre ville**

Trois 1/2 journées à Caldéa incluses

Déjeuner paëlla

Boissons incluses aux repas

Descriptif Espace Thermo-ludique

Les bains :

Grande lagune : bain d'eau thermale (32-34°C), profondeur de 1,30 m. Eau à forte pression, col de cygne, jacuzzi, masque de brumisation faciale, vasques d'hydro massage. Lagune extérieure : jacuzzi debout, lits à bulle, rivière à courant portant, jacuzzi extérieur.

Bains indo-romains

La relaxation : relaxation sous infrarouges. Espaces de repos et de lecture, relaxation et soleil.

Le fitness :

Stimulant, réfrigérant, réactivant et relaxant.

Bains islandais, saunas, hammam, vaporisation, lumière de Wood, espace d'aqua-massage et bain Sirocco.

NOTRE PRIX COMPREND :

Le transport en autocar de grand tourisme

L'hébergement en chambre double en hôtel 4**** centre-ville

La pension complète

Le déjeuner paëlla

Les boissons au cours des repas

L'apéritif de bienvenue

Le cava d'adieu

L'apéritif du jour 2 lors de l'excursion

La présence d'un guide en ½ journée les jours 2 et 4

Les excursions et visites mentionnées au programme

Trois entrées en 1/2 journées à Caldea, zone thermoludique

Les assurances assistance / rapatriement - annulation (offerte) et « Protection Sanitaire » (offerte)

NOTRE PRIX NE COMPREND PAS :

Le supplément chambre individuelle : 130 € / personne (nombre limité nous consulter)

Les déjeuners de route

Les pourboires et les dépenses personnelles

FORMALITES : Carte nationale d'identité en cours de validité + formalités sanitaires en vigueur sur la période couvrant votre voyage selon les exigences du/des pays visités.

En partenariat avec

Voyages
SABARDU

es13
L'EXPERT DES LOISIRS
pour les jeunes de + de 55 ans

NOS DESTINATIONS AUTOCAR

CONDITIONS ET FRAIS D'ANNULATION

Applicables par notre partenaire SABARDU TOURISME

Pour la bonne réalisation et organisation de nos voyages, nous sommes dans l'obligation d'engager des frais qui nous obligent à appliquer des pénalités lors des annulations.

Les retenues appliquées se calculent, par personne, de la façon suivante pour tous voyages en autocar comportant au moins une nuit :

30 € de frais fixes non remboursables quel que soit la date d'annulation

25 % du montant du voyage de 30 à 21 jours

50 % du montant du voyage de 20 à 8 jours

75 % du montant du voyage de 7 à 2 jours

90 % du montant du voyage moins de 2 jours avant le départ

100 % du montant du voyage le jour du départ

En cas d'annulation, l'assuré(e) est tenu(e) d'en informer immédiatement nos services soit par courrier soit par email, et, s'il a souscrit l'assurance annulation auprès de nos services, doit nous faire parvenir sous cinq jours un certificat médical avec la nature de la maladie.

Le dossier de demande de remboursement doit être ouvert auprès de l'assurance dans les 5 jours suivant l'annulation. En cas d'annulation d'une personne en chambre double, il lui sera retenu d'office le supplément chambre individuelle pour la personne restante.

ASSURANCE ANNULATION

[ASSUREVER assure sous certaines conditions le remboursement des sommes qui vous sont retenues lorsque vous êtes contraints d'annuler votre voyage.](#)

La garantie s'exerce notamment si l'empêchement du départ est occasionné par une maladie grave, accident grave ou le décès de l'assuré, du conjoint, ascendants descendants, de la personne voyageant avec l'assuré(e) sans lien de parenté pour autant qu'elle figure sur le même bulletin d'inscription au voyage. Le remboursement interviendra déduction faite des frais de dossiers de 30€, d'une franchise minimum de 15€ par personne, de la prime d'assurance, des frais de visa et de toutes autres sommes indiquées dans le tableau des prix sous la rubrique « le prix ne comprend pas ». De plus, la souscription de l'assurance annulation ne dispense pas du paiement intégral des frais d'annulation. Toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

PRINCIPALES EXCLUSIONS

Le non-respect des formalités de police et de douane, l'obligation d'ordre professionnel.

Les conséquences de la toxicomanie & l'alcoolisme.

L'état dépressif, les maladies mentales, psychiques ou nerveuses n'entraînant pas d'hospitalisation supérieure à 3 jours. Les épidémies sauf dérogation contraire stipulée à la garantie, la pollution, les catastrophes naturelles visées par la loi 82600 du 13/07/82. La guerre civile ou étrangère, les émeutes, les mouvements populaires, les actes de terrorisme, tout effet de radioactivité.

Les accidents ou maladies ayant fait l'objet d'une première constatation, d'un traitement, d'une rechute ou d'une hospitalisation entre la date de réservation du voyage et la date de souscription du présent contrat ;

Les annulations résultant d'examens périodiques de contrôle et d'observation

CESSION DE CONTRAT

Lorsque le voyageur se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il a la possibilité de céder son inscription à une autre personne remplissant les mêmes conditions et tant que cette inscription n'a produit aucun effet jusqu'à 7 jours du départ. Dans cette hypothèse, aucun frais d'annulation, de modification ne sera retenu. Il faut néanmoins que cette cession intervienne dans un délai où elle soit techniquement réalisable : avant l'émission des billets d'avion ou des billets maritimes par exemple. En tout état de cause, le cédant et le cessionnaire sont tenus solidairement du paiement du prix du voyage et des frais complémentaires éventuels de cession.

ASSURANCE ASSISTANCE ET RAPATRIEMENT

Lorsque vous vous inscrivez sur un séjour, Sabardu Tourisme vous fait bénéficier d'une Assurance Assistance / Rapatriement incluse dans le prix du voyage. Vous bénéficierez des prestations de MUTUAIDE Services en cas de maladie et/ou d'accidents graves pendant votre voyage.

Les principales exclusions sont les suivantes :

- les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires ;
- **les frais engagés sans l'accord préalable de l'Assisteur ;**
- les maladies et/ou blessures préexistantes diagnostiquées et/ou traitées ayant fait l'objet d'une hospitalisation dans les mois précédents la demande ; qu'il s'agisse de la manifestation ou de l'aggravation dudit état,
- etc.

Le contrat détaillé vous sera remis au moment de votre inscription.

Depuis le 21/07/21 et à ce jour jusqu'au 30/06/2023 le pass sanitaire UE (entrée en vigueur le 07/07/21) pourra être exigé pour tous voyages en Europe, y compris le Liechtenstein, la Suisse, L'Islande, La Norvège, Monaco et la Principauté d'Andorre, selon les directives gouvernementales de chaque pays.

Pour les autres destinations, si le Pass sanitaire est aussi obligatoire, le passager est tenu de respecter les formalités de douanes et de santé exigées selon le(s) pays visité(s) et qui sont indiquées sur le site www.diplomatie.gouv.fr en fonction des conditions sanitaires du moment. Les informations et renseignements communiqués lors de votre inscription sont donnés à titre indicatif et non contractuel.

ASSURANCE PROTECTION SANITAIRE

Tous les adhérents de l'ES 13, inscrits sur ce séjour, pourront bénéficier de **l'Assurance Protection Sanitaire Pandémie « assistance et annulation »** de notre assureur ASSUREVER couvrant les risques suivants liés à une épidémie ou pandémie (dont le Covid 19) :

Annulation du voyage en cas de déclaration de la maladie dans le mois précédant le voyage ou en cas de refus d'embarquement suite à une prise de température

Les garanties d'assistance et de rapatriement sont désormais assurées en cas d'épidémie et de pandémie et incluent les frais hôteliers suite à une mise en quarantaine, les frais médicaux, soutien psychologique suite mise en quarantaine, soutien psychologique suite à rapatriement

Etc.

Le contrat détaillé vous sera adressé par courrier par le voyageur dès que nous aurons remis votre fiche d'inscription et votre (vos) paiement(s) par chèque(s) à notre partenaire Sabardu Tourisme